



Energie et précarité

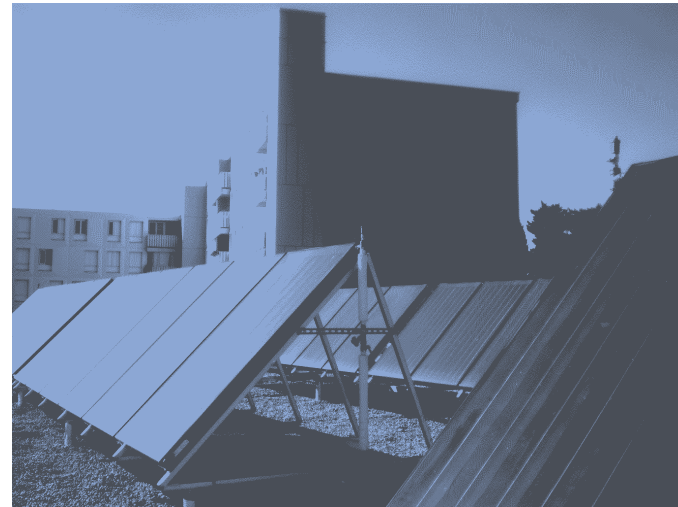
Observatoire Régional de l'habitat et du logement Rhône Alpes
20 mars 2009

En collaboration avec le Cald

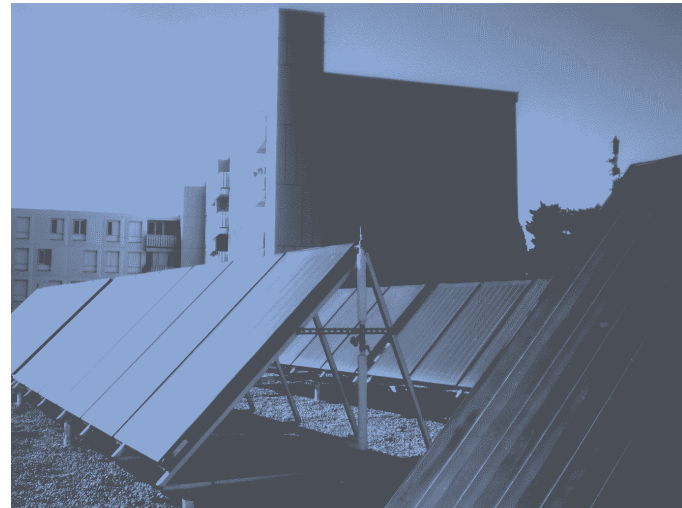
Philippe Bouchardeau
Point Information Energie ADIL 26
44 rue Faventines – BP 1022
26010 Valence Cedex
Tél. 04 75 79 04 60 – pb@dromenet.org

Rappels sur le PIE

- Un Espace Information Energie (EIE) depuis 1980 au sein de l'Adil articulé avec le Cald et le Caue
- Une tradition d'intervention sur le thème énergie et précarité : des études depuis 1990, depuis 1995 un fonds travaux et le volet énergie de l'Anah, le guide Ademe sur les fonds travaux, le manifeste énergie et précarité, le dossier Prebat primo-arrivant, la coordination du réseau IERA sur le thème énergie et précarité, etc.



1. Energie et précarité : des phénomènes mal connus et des enjeux essentiels



L'évolution des précarités

Une progression du nombre de pauvres

- En 2004, **11,7%** de la population française vit sur le seuil de pauvreté,
- en 2005, **12,1 %** (c'est-à-dire moins de 60% des revenus moyens des Français, soit 817 €/mois).

Le logement : une dépense contrainte

Des taux d'efforts croissants :

**de 1998 à 2002 + 26% dans le parc public
+ 60% dans le parc privé**

Des dépenses d'énergie plus lourdes pour des ménages désolvabilisés

La relative stabilité des prix des énergies est battue en brèche depuis 3 ans.

De nouvelles sources de dépenses

Au-delà du logement, la question de l'énergie s'élargit aux déplacements.

L'impayé d'énergie, un symptôme

- Sans doute plus de 3 millions d'aides aux impayés d'énergie en Rhône-Alpes, 833 000 € dans la Drôme
- Près de 15 000 bénéficiaires dont 4 512 en Drôme (au lieu de 840 pour les aides aux impayés de loyers et 338 000 €)
- 6 ménages sur 1000 (4 pour les impayés de loyer)

<i>En Drôme</i>	Nbre de dossiers			Montant		
	2005	2006		2005	2006	
Impayés d'énergie	3878	4512	+16%	736 535	833 275	+13%
Impayés de loyers	750	842	-12%	321 352	338 701	+ 5,3%

SME (Service Minimum Energie 3 kW) = **924 abonnés domestiques**

SMI (Service Minimum 1 kW) = **673 abonnés domestiques**

Coupure = **900** abonnés (sans pouvoir distinguer les personnes en difficulté)

TPN (Tarif de Première Nécessité) = **4 450**

Les enjeux : au-delà de l'impayé d'énergie



La sécurité

La santé

Le confort

L'insertion sociale

L'environnement...

2. L'appauvrissement mécanique des ménages les plus pauvres par le poids croissant des charges



Des minima sociaux et des aides à la personne qui ne suivent pas la progression des loyers...

➔ *Exemple : pour une personne seule au RMI, logement conventionné de 40 m², chauffage individuel au gaz dans la Drôme.*

ANNEE	EVOLUTION		
	LOYER	APL	RMI
2000 à 2006	20.01%	6.64%	11.29%

GAZ - ELECTRICITE
+26.50 %

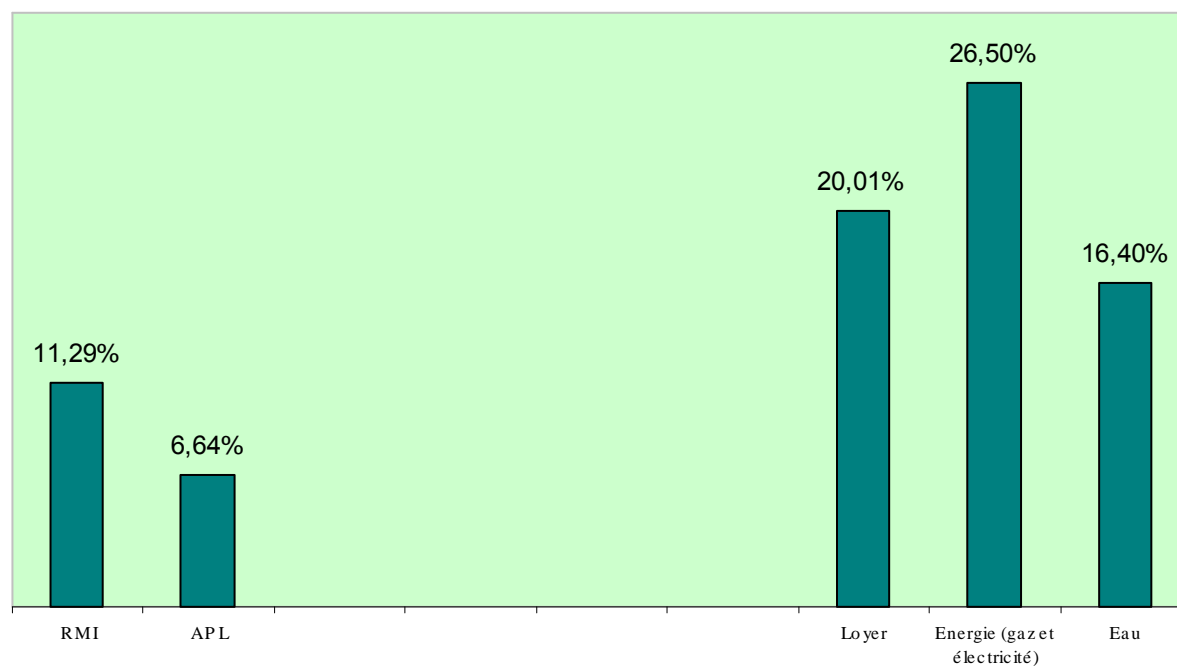
EAU :
+ 16.40 %



En résumé

Du côté des ressources

Du côté des dépenses



Alors que le RMI et l'APL se cantonnent à une progression inférieure ou aux alentours de 10%, les dépenses de logement progressent de l'ordre de 20%.

Des taux d'effort 2000 2006 qui augmentent beaucoup plus vite chez les RMistes ... que chez les smicards

➤ *Exemple : pour une personne seule au RMI, logement conventionné avec APL*

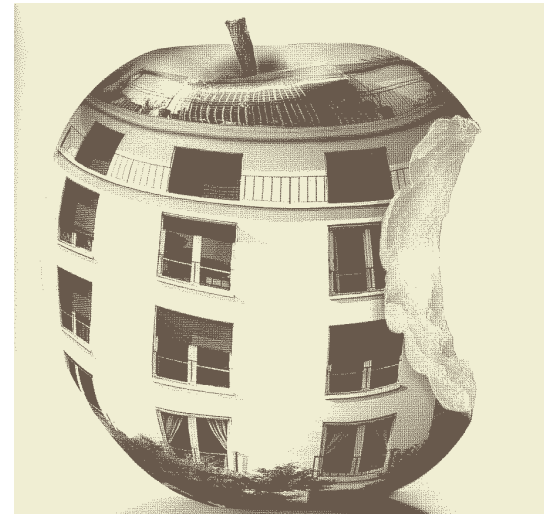
+ 7.30%

➤ *Exemple : pour une personne seule au SMIC, loyer libre, sans APL.*

- 2.39 %



3. Des dispositifs sociaux en alerte mais une gestion plus sociale que technique et peu de prévention



Les fonds d'aide aux impayés sans effet sur la qualité thermique de l'habitat

Un droit à l'énergie qui s'exprime avec :

- une multiplication des textes sur le droit à l'énergie, la reconnaissance de l'énergie comme produit de première nécessité ;
- la codification des différents dispositifs d'aide, des tarifs sociaux, etc.

Les fonds d'aide aux impayés ont été intégrés aux fonds de solidarité pour le logement (FSL)

- Les FSL sont soumis à une demande croissante
- Perte de visibilité pour l'énergie.

Des dispositions multiples et parfois complexes

- Une gestion de masse souvent polarisée sur les titulaires de minima sociaux
- Une faiblesse des actions de prévention, d'information, de suivi...
- La mise en place du tarif social de l'électricité et du gaz, de la prime à la cuve fuel, de la trêve hivernale, etc. aux effets encore mal appréhendés.

Des expériences ponctuelles d'animation et d'aides aux travaux qui s'étendent lentement

Des actions d'information, de formation vers les ménages et relais sociaux et de médiation

- Ambassadeurs de l'énergie en 73...
- Formations et guides en 26, 38...
- Information en 42, 26...
- Médiation énergie bailleurs – locataires en 26
- etc.

Des rares exemples de fonds d'aides spécifiques aux travaux d'énergie

- Petits travaux en Isère et Loire
- Travaux d'amélioration en Drôme

Le fonds travaux en Drôme

Depuis 1995, un fonds mis en œuvre par le Pact et l'Adil PIE

→ Un fonds partenarial Caf Ademe Département Région

→ 100 visites conseil et 40 dossiers de travaux par périodes triennales

→ Peu d'effet dans le locatif malgré beaucoup d'énergie et une forte demande pour les propriétaires occupants

Un nouveau fonds à partir de 2008

→ Dissociation de 2 dispositifs : un fonds pour travaux chez les propriétaires occupants, une médiation énergie pour le locatif

Le nouveau fonds travaux en Drôme 2008-2010

Pour les propriétaires occupants défavorisés le FSHE

→ Des moyens dissociés Département (15%) Région (10%) + Ecogaz en mandat de gestion au Cald et la mobilisation de l'Anah (35%)

→ Objectif 30 visites conseil et dossiers de travaux par an

→ 9 000 euros d'animation et instruction par an (+ 1000 euros pour la gestion en mandat)

Pour les locataires et propriétaires bailleurs la médiation énergie

→ Des étapes : repérage, visite conseil, par le PIE, médiation énergie par le Cald

→ Objectif 25 dossiers par an dont une dizaine pouvant aboutir à des travaux

→ Une animation de 29 000 euros pour le PIE et le Cald

→ Des aides classiques de l'ANAH

Des plans de financement très difficiles en l'absence de capacité d'endettement

➔ *Exemple de demande de subvention « Fonds de Solidarité pour la Maîtrise de l'Énergie »*
(Dossier CALD/PIE)

Propriétaire occupant

Ressources : pension d'invalidité CNRACI – 743 €/mois

Surface du logement : 78 m²

Estimation des charges d'énergie : 1 460 €/an soit 18.80 €/an.m²

Description du projet et des travaux

Nature des travaux : changement de la chaudière et remplacement des fenêtres existantes par du double vitrage

Montant 12 573.25 €

Economie annuelle théorique : 340 €/an

Factures estimées après travaux 1 120 €/an soit 14.35 €/m²

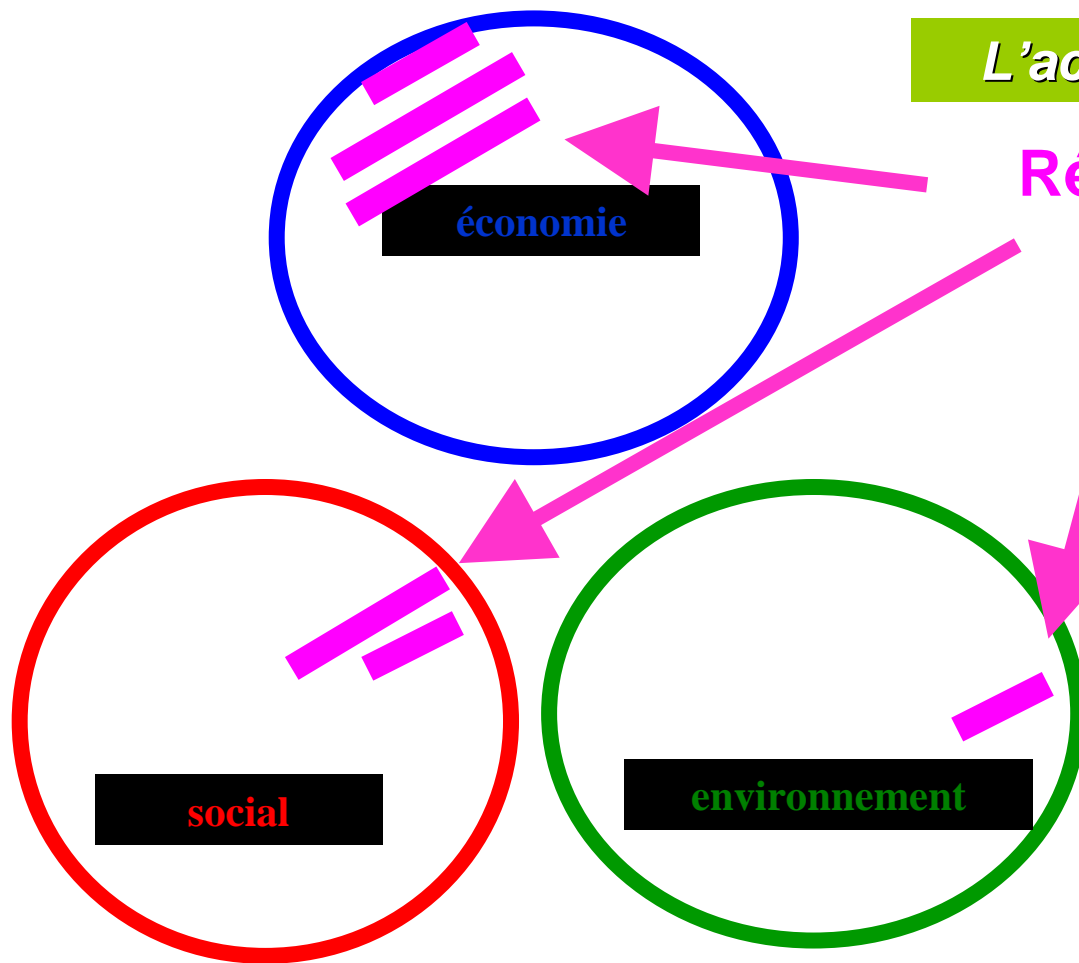
Plan de financement de l'opération

Organismes	Montant accordé
→ ANAH-PO 35%	5 071.00 € y compris majoration pour chaudière
→ CNRACL	4 145.00 €
TOTAL DES FINANCEMENTS (obtenus ou en cours)	9 216.00 €
Aide sollicitée au Fonds Solidarité pour la Maîtrise de l'Energie APPORT PERSONNEL	3 207.19 € 150.06 € couvert par crédit d'impôts estimés
TOTAL DE TRAVAUX DE L'OPERATION	12 573.25 €

Les nouveautés de 2009 : Eco prime Anah et Eco prêts

4. Maîtrise de l'énergie et développement durable pour les plus précaires





L'action de régénération hier

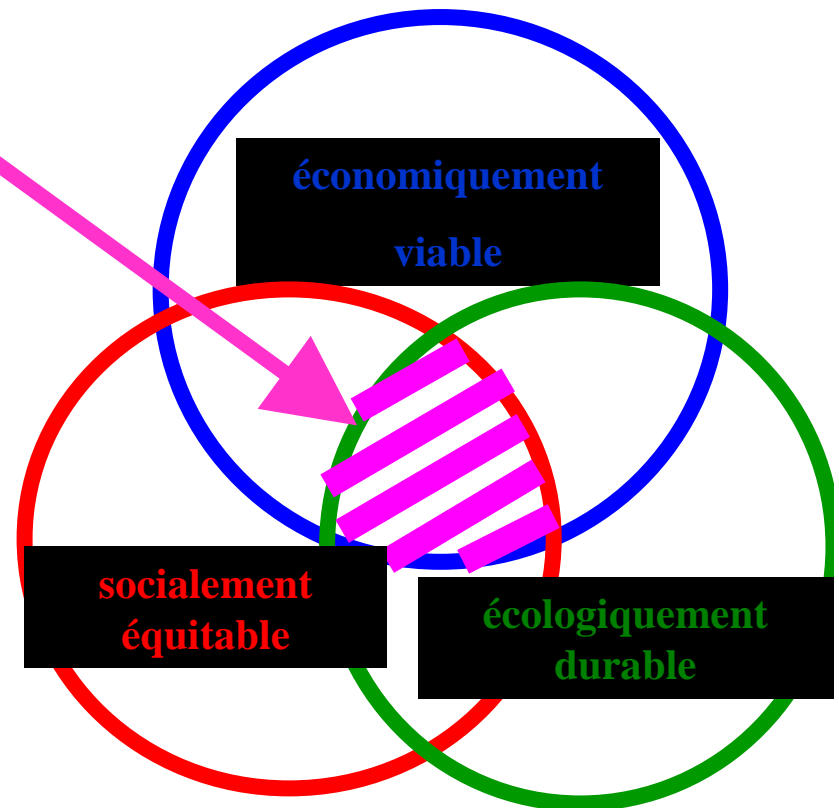
Régénération

L'économie (production de logements réhabilités) était la priorité, le social un objectif et l'environnement une contrainte, avec une « gestion » le plus souvent séparée des sphères.

L'action de réhabilitation aujourd'hui et demain

Réhabilitation

Une « gestion » complexe mettant en synergie de l'économie, du social et de l'environnement pour intégrer les 3 piliers du développement durable



Objectif : maintenir tout au long du cycle de vie d'un bâtiment ou d'un logement

1 objectif d'efficacité et de performance environnementale et sanitaire du bâti

Démarche HQE
Programmation
Implantation

Construction

Fonctionnement

Entretien
Amélioration

Démolition
Élimination

1 objectif de répartition équitable de la valeur

Moyens et décisions d'investissement
« Équilibre d'opération »

Livraison

Moyen de gestion, de solvabilisation

Moyens financiers d'amélioration (ex : PRG ...)

Coût de démolition

1 objectif d'efficacité sociale (réponse aux besoins solvabilisés)

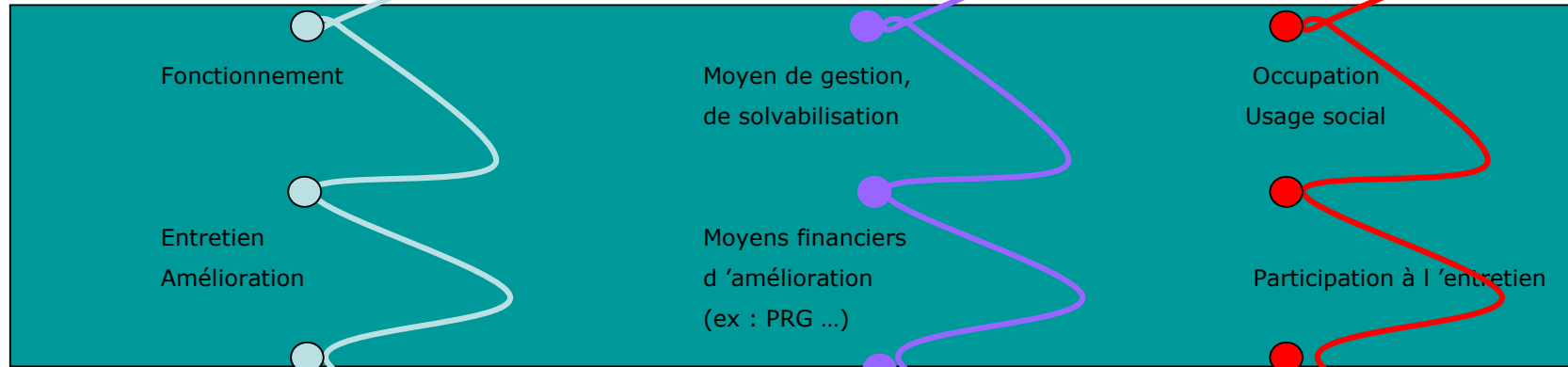
Définition des besoins
association des occupants à la conception

Mise en Service
Attribution

Occupation
Usage social

Participation à l'entretien

Relogement



*Merci de votre attention
et à suivre !*